

11 propositions et commentaires de Oiseaux Nature

Une fois encore, le lobby de la chasse tente le forcing afin de monnayer les voix des chasseurs aux prochaines élections municipales.

Le 17 mai, à la demande de la fédération nationale, les chasseurs vont présenter 11 revendications devant chaque mairie ci-dessous soulignées.

De moins en moins nombreux, les permis à 0€ n'ayant pas attiré les jeunes, les chasseurs s'accrochent à des pratiques d'un autre âge et refusent de s'adapter à la société à laquelle ils appartiennent.

Face à leurs 11 revendications délirantes, Oiseaux-Nature fait 11 commentaires et contre-propositions.

1 – Reconnaissance d'intérêt général de la chasse française et inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco de tous les modes de chasse

Comment parler d'intérêt général pour un loisir (pratiqué dans les Vosges par 5700 chasseurs pour une population de 360 000 habitants) qui engendre souffrance animales et perturbations de tous les autres usagers de la nature?

Peut-on parler d'intérêt général quand on élève des sangliers dans la nature avec pour effet l'explosion de leur population, entraînant destruction de la flore, des nichées au sol et des récoltes? Est-ce bien "l'intérêt général" quand on favorise les cervidés au point de rendre impossible la pousse de jeunes arbres en forêt?

L'UNESCO devrait inscrire au patrimoine de l'humanité la pratique du déterrage, les lâchers d'oiseaux d'élevage (faisans, perdrix) relâchés la veille de leur "abattage", les battues qui harcèlent leurs victimes des heures durant...?

2 – Arrêt du paiement des dégâts de grand gibier par les seuls chasseurs afin de sauver le système d'indemnisation pour les agriculteurs

Bien sûr qu'il revient aux chasseurs de payer aux agriculteurs les dégâts engendrés par la surpopulation de sangliers qu'ils ont provoquée ! **Quelle audace de souhaiter voir ces dégâts payés par les 98,5 % de la population de non chasseurs !**

Les fédérations de chasse sont très riches. L'exercice 2024 de celle des Vosges ne présente-t-elle pas un excédent de 1,5M d'€ et une réserve de 4,5M d'€ ?

3 – Refus de l'interdiction du plomb dans les munitions de chasse

La très grande toxicité de ce métal dans les sols et les eaux étant avérée, comment demander une chose pareille ?

4 – Suppression de tous les moratoires européens et maintien de toutes les espèces chassables

Que les alouettes et bécasses se fassent rares, que seulement 2 nichées de vanneaux aient été menées à bien dans les Vosges, que toutes les espèces de canards (colvert excepté) et limicoles "se cassent la figure", les chasseurs n'en ont cure. Ils veulent décider seul du sort de ce patrimoine naturel qui appartient à tous et considèrent les moratoires européens comme des entraves à leur loisir. **Il faut non seulement maintenir, mais renforcer les moratoires européens** seuls remparts aux appétits démesurés des chasseurs.

5 – Reconnaissance de la légitimité de toutes les chasses traditionnelles afin de garantir leur pratique

Pourquoi faudrait-il sanctuariser des modes de chasse sous prétexte de tradition? Les chasseurs s'en tiennent-ils aux traditions quand ils utilisent téléphone portable, 4x4 en forêt, armes de plus en plus sophistiquées...?

Non les chasses dites traditionnelles : déterrage des blaireaux et renards, chasse à courre, cruelles et barbares, à la glu, aux pantres et matoles qui sont autant de pièges non sélectifs **doivent impérativement être interdites**.

6 – Animation d'une police de proximité rurale par les fédérations des chasseurs à disposition des communes

Non et non, la police de la chasse ne peut - être confiée aux chasseurs (la police de la route échoit-elle aux automobilistes?) **En revanche, il faut largement doubler les effectifs de l'OFB afin qu'ils puissent remplir pleinement leurs missions.**

7 – Création d'un fonds dédié aux fédérations pour financer des actions de réaménagement environnemental comme les haies pour le petit gibier

Depuis des années, les haies sont détruites sans que les chasseurs lèvent le petit doigt, seules les associations de protection de la nature essayant d'intervenir...Le mot "comme" dans cette revendication indique bien qu'ils disposeraient à leur guise de cette nouvelle manne !

Par ailleurs, ils touchent déjà 10€ d'éco-contribution par chasseur qu'ils ont censés consacrer à la biodiversité et dont l'utilisation qu'ils en font est pour le moins très opaque..

Nous demandons la suppression de cette éco-contribution très injuste vis à vis des pratiquants d'autres loisirs qui eux ne touchent rien.

8 – Permission aux chasseurs de céder leur gibier sans contrainte réglementaire disproportionnée.

Si en plus d'être un loisir mortifère, la chasse devient légalement un commerce de bouche, alors il faudra appliquer aux chasseurs toute la réglementation afférente aux activités commerciales de ce secteur !

9 – Réduction significative des populations de loup, afin de sauver le pastoralisme et les populations d'ongulés

Ne nous y trompons pas, les chasseurs se moquent éperdument de sauver le pastoralisme, ils ont toujours" voulu la peau du loup" comme ils ont obtenu celle du renard et de tous les petits prédateurs qu'ils considèrent comme des concurrents. C'est déjà grâce à eux que l'espèce a disparu de France au 19^{ème} siècle. Ils n'osent pas encore demander la peau du lynx. Ce sera pour le tour d'après ...

10 – Retour à la liste complète des nuisibles dans tous les départements, et maintien partout du piégeage et du déterrage

Nuisible pour qui ? Décidément les chasseurs ont une représentation du rôle des espèces qui leur est propre. Afin de protéger ce qui produit de la viande, ils sont prêts à détruire toute la petite faune sauvage (renards, fouines, martres putois, pies, geais...) et même lynx, loups. Ils ne tiennent aucun compte du rôle que jouent toutes

ces espèces dans l'équilibre de l'écosystème et n'ont que faire de la joie que leur présence procure à la plupart d'entre – nous..

Quant à la défense du déterrage qui consiste à acculer au fond de leurs terriers renards et blaireaux, à les en extraire à l'aide de grandes pinces métalliques puis à les livrer vivants aux chiens qui vont les dévorer. N'est-ce pas la preuve que ces chasseurs sont incapables d'évolution ?

11 – Liberté de continuer à chasser les week-ends, les vacances et les jours fériés

Cette liberté revendiquée de chasser les week-ends et jours fériés implique l'éviction de la nature de tous les autres citoyens : familles en balade, cavaliers, marcheurs, cyclistes...tous sont en totale insécurité. Est-il besoin de rappeler que chaque année ont lieu des accidents mortels provoqués par ce loisir. C'est **intolérable !**